

# La notion de “citoyenneté” dans le champ de l’éducation au développement durable (EDD)

Cécile Redondo

► **To cite this version:**

Cécile Redondo. La notion de “citoyenneté” dans le champ de l’éducation au développement durable (EDD). École thématique “Citoyennetés au nord et au sud de la Méditerranée”, Oct 2019, Fréjus, France. hal-02425833

**HAL Id: hal-02425833**

**<https://hal-amu.archives-ouvertes.fr/hal-02425833>**

Submitted on 31 Dec 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **La notion de « citoyenneté » dans le champ de l'éducation au développement durable (EDD)**

**Cécile Redondo, Docteure en sciences de l'éducation et de la formation**

UFR Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines d'Aix-Marseille Université

### **Problématique**

Une des problématiques au cœur de notre travail tient en tension la thématique générique de l'éducation au développement durable (EDD) – dont nous étudions les multiples pédagogies à l'œuvre dans le secteur scolaire (et plus largement éducatif) – et le concept de « participation citoyenne » que nous mobilisons pour repérer de quelle manière il peut (ou non) se traduire dans certaines pratiques pédagogiques organisées par les acteurs dans le champ.

En termes pratiques, nous pouvons dire que la problématique porte sur *la manière* dont les enseignants/éducateurs/formateurs éduquent leurs apprenants (élèves, enfants, adultes en formation) au développement durable (DD) et sur *les appuis/arguments* qui permettent aux acteurs de justifier l'emploi de telle ou telle modalité pédagogique (plutôt qu'une autre). Nous envisageons cette question avec la clé d'entrée privilégiée de la « participation citoyenne » et sa/ses traduction(s) pédagogique(s) et épistémologique(s) dont nous découvrirons la nature et la spécificité. Quelles situations d'enseignement/apprentissage d'EDD intègrent (plus ou moins) la dimension citoyenne des activités ? Comment cela se traduit-il chez les acteurs scolaires et éducatifs ? Qu'est-ce qui justifie la mise en œuvre de ces pratiques plutôt que d'autres ? Quelles références permettent d'explicitier l'intérêt et le bien-fondé de ces pratiques ? Quelle appropriation en font les professionnels de l'éducation ?

Formulée au niveau théorique avec les concepts de la didactique fondamentale qui constitue le cadre de référence de notre travail – la *théorie anthropologique du didactique* développée par Chevillard dans les années 2000 –, la problématique au cœur de notre étude peut être formulée en termes d'émergence et de diffusion d'une *culture praxéologique* utile à la mise en œuvre de l'EDD, à découvrir et à construire.

### **Terrain/source mobilisé·e**

Notre terrain de recherche croise (et compare) des sources bibliographiques qui ont permis une acculturation avec la notion de « participation citoyenne » telle qu'elle apparaît dans plusieurs travaux conduits en sciences de l'éducation et de la formation (SCEF) et des données d'enquête recueillies à l'issue de la diffusion d'un questionnaire d'ampleur nationale suivie de la passation d'entretiens d'approfondissement auprès d'acteurs en charge de l'EDD dans le territoire méditerranéen (professeurs de l'Éducation nationale, éducateurs et formateurs du champ associatif).

L'EDD est un domaine d'enseignement qui existe depuis les années 2000 en France et qui a fait l'objet de plusieurs phases de généralisation – 2004, 2007, 2011, 2015 et dernièrement 2019 – sous l'impulsion du ministère de l'Éducation nationale. Notre enquête empirique à visée exploratoire conduite en 2017 a permis en particulier d'actualiser les données de recherche qui avaient émergé très rapidement après la mise en œuvre de l'EDD, soit plus de 10 ans auparavant.

La notion de « participation citoyenne » quant à elle fait son apparition de façon explicite dans le champ de l'EDD, dans la littérature scientifique spécifiquement, avec plusieurs auteurs qui l'invoquent pour caractériser les pratiques d'éducation à l'environnement et au DD en termes de rapport plus ou moins proche (ou lointain) à la citoyenneté. Pour Fortin-Debart et Girault (2009, p. 130), la « participation citoyenne » consiste en « *l'implication* des individus et des groupes dans un processus de *décision* [en faveur de l'environnement et du DD] » (p. 130). Cette implication s'organise concrètement en trois grades/niveaux/paliers/registres de mobilisation possible – qui ont été théorisés par Arnstein en 1969 (la non-participation, la coopération symbolique et le pouvoir effectif des citoyens) – et auxquels correspondent des modalités pédagogiques différentes relevant (toutes) de « l'éducation *pour* l'environnement ».

En référence à cette « échelle » de participation, notre étude révèle que les pratiques déclarées à l'échelle nationale relèvent autant d'une *adhésion* avec la participation « comportementale » des apprenants (84,4 % des répondants déclarant « souvent » proposer la pratique d'écogestes dans les établissements scolaires), que de la *délibération* avec la participation « consultative » des élèves (84,2 % des enseignants indiquant « souvent » organiser des débats). Concernant le registre de l'émancipation et la « réelle » participation effective des individus, l'action locale (et collective) visant la transformation (environnementale et/ou) sociale est moins représentée avec un score de 60,2 % des participants qui déclarent organiser pour leurs élèves des actions pratiques de terrain. Au niveau théorique, ce sont les notions d'*empowerment* et d'*engagement* qui constituent les références théorisées par Freire et Lewin pour justifier du bien-fondé des actions conduites *pour* l'environnement.

### **Problèmes et difficultés**

La principale critique qui peut être adressée à notre travail relève de *l'interprétation* (et de la réelle appropriation) que font les acteurs interrogés des termes employés dans le questionnaire : les pratiques pédagogiques ainsi désignées – « pratique d'écogestes », « action pratique sur le terrain », etc. – recouvrent-elles pour tous/toutes du même « degré » de participation ? Il est en effet concevable que les professionnels puissent envisager ces activités avec une plus ou moins forte implication des élèves. À ce niveau-là, ce sont les entretiens d'approfondissement qui permettent de comprendre ce que chaque acteur entend et conçoit comme « degré » de participation » (plus ou moins effectif) de ses apprenants.